



KROAZ LANN n°33

Jeudi 1er septembre 2016

D'ar yaou 1 a viz gwengolo



2 rue des écoles / Croas Lann

Tél : 0298 076380 sainte-therese.guilers@wanadoo.fr

Site : www.apelguilers.fr

➤ INTRODUCTION

Aux élèves, parents d'élèves, partenaires, amis de l'école Ste Thérèse,...

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire après un bel été ensoleillé!

Les enseignants, le personnel de service, l'OGEC, l'APEL et moi-même vous souhaitons la bienvenue et un bel épanouissement dans notre école.

Notre établissement fonctionnera sur 4 jours avec une garderie périscolaire OGEC: lundi, mardi, jeudi et vendredi. En complément sera proposée, la garderie des « Flamboyants » tous les mercredis sur inscription (02 98 07 60 76).

Le corps enseignant est légèrement modifié par rapport à l'an dernier, avec l'arrivée de Mme Bénédicte BLAISE qui travaillera avec Mme Delphine GUENEGUES en PS.

Mesdames Aurore BONNET, Véronique COLLIN, Virginie BAUDELIN, Michelle JANVIER intègrent le personnel OGEC pour l'année en tant qu'AVS (Assistante de Vie Scolaire) et Mme Joëlle SCHAEFER en tant qu'aide cuisinière tandis que Mr Pedro FIDALGO occupera le poste dévolu à l'hygiène et l'entretien.

Les effectifs de rentrée sont de 270 élèves inscrits.

Cette année verra l'émergence de nouveaux projets pédagogiques, la continuité de ceux liés au projet d'école comme les activités piscine, équestre ou les séjours de découverte.

Au plaisir de vous rencontrer dans les prochaines heures, jours ou semaines.

Bonne rentrée à tous

Mr Erwan LE ROUX

➤ RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SCOLAIRES

- Horaires de l'école maternelle et primaire

Matin : de 8h45 à 12h00

Après-midi : de 13h30 à 16h30 (Les portails sont ouverts à 8h35 et 13h15)

Pour des raisons de sécurité, de responsabilité et d'encadrement, SEULS les enfants inscrits en garderie périscolaire et en restauration sont présents plus tôt sur le site (voir ci-après). L'attente des autres élèves se passe au portail.

Les portails sont fermés entre cinq et dix minutes après la sonnerie.

Les élèves de maternelle doivent être déposés à l'école entre 8h35 et 8h45 dans leurs classes respectives auprès du professeur et de l'asem. Merci

- Calendrier scolaire 2016 2017

Vacances de Toussaint	Mardi 18 octobre au soir au jeudi 3 novembre au matin
Vacances de Noël	Vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier 2017 au matin
Vacances de Février	Vendredi 10 février au soir au lundi 27 février au matin
Vacances de Pâques	Vendredi 7 avril au soir au lundi 24 avril au matin
Vacances d'été	Jeudi 6 Juillet 2017 au soir (et non le <i>Vendredi 7 juillet 2017</i>)

Le samedi 25 mars 2017 est travaillé par les élèves (Portes Ouvertes de l'école),
en compensation le vendredi 7 juillet 2017 sera vaqué.

Pont de l'Ascension : du mardi 23 mai au soir au dimanche 28 mai inclus.

- Organisation pédagogique de l'année 2016 2017:

- **TPS PS** : Mme Delphine GUENEGUES et Bénédicte BLAISE
- **MS**: Mme Soazic LOBJOIS
- **GS** : Mme Cécile FLOCH
- **PS MS GS bilingues**: Mme Lydia LE VERGE
- **GS CP CE1 bilingues** : Mme Laurence BLEAS
- **CE2-CM bilingues** :
Mmes Rozenn BONTONOU Lydia LE VERGE
- **CP**: Mme Pascale SALOU
- **CE1** : Mme Sylviane GELIN
- **CE2** : Mme Christine FOURN
- **CM1- CM2** : Mme Colette CLEGUER (Mardi am, Jeudi, Vendredi matin)
Mr Erwan LE ROUX (Lundi, Mardi matin, Vendredi am)
- **CM2** : Mr Bernard KERBRAT
- **Dispositif d'Adaptation** : Mme Anne Françoise GUILLERM

-Organigramme du personnel 2016 2017

Mme Marie Laure CHENTIR assure le secrétariat/comptabilité de l'établissement
(8h30/12h15 et 13h30/17h, fermé le lundi après-midi et le jeudi matin)

Mme Laëtitia TIHAY est Responsables Garderie / Asem bilingue

Mme Dominique BARS TREGUER est Asem blg et Personnel Restauration/Garderie

Mme Monique MARSOUIN est Asem en classe maternelle et Suivi Garderie matin.

Mmes Aurore BONNET, Véronique COLLIN, Virginie BAUDELIN sont AVS (Assistants de Vie Scolaire) et assurent une présence en classe, nettoyage, garderie,...

Mr Pedro FIDALGO est responsable nettoyage des locaux / Adj Perm cycle 3

Mme Laorans MOUDEN est Asem en classe maternelle bilingue (jeudi et vendredi)

Mme Noella RIVALLAND est Asem, Suivi Garderie matin, Suivi Permanence cycle 3.

Mmes Denise CASTREC et Joëlle SCHAEFER sont les responsables Restauration.

-DOCUMENTS ADMINISTRATIFS à rapporter rapidement !!

- Feuillet de Renseignements et d'autorisation diverses (JAUNE pour maternelle, BLEU pour les primaires) **à compléter en noir, svp.**
- Feuillet des règles de vie de l'école (JAUNE) à signer.
- Feuillet BLEU MARINE d'absence (si concerné par une absence)

➤ RENSEIGNEMENTS PERISCOLAIRES GARDERIE/ CANTINE

La garderie fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi sans inscription.

Horaires : 7h20 à 8h30 puis 16h30 à 19h00.

HORAIRES	Garderie du matin (grand ou petit créneau)	Petit déjeuner possible	Garderie du soir Ou Permanence	Aide aux devoirs CP	Goûter inclus
7h20 – 8h30	2€50	oui			
8h00 – 8h30	1€00	non			
16h30 – 18h00 ou 17h00 – 18h00			2€50	2€50	oui

18h00 – 18h30		0€50		
18h30 – 19h00		0€50		

Veillez noter que l'aide aux devoirs CP et la « permanence » Cycle 3 ont lieu les lundi, mardi et jeudi soir. Les CE1 peuvent commencer leurs leçons dans une salle appropriée silencieuse. A l'issue, les enfants peuvent rejoindre la garderie.

La permanence est une salle surveillée et silencieuse dans laquelle les élèves volontaires peuvent commencer leur travail scolaire, une aide ponctuelle peut leur être apportée par les adultes.

RESTAURATION SCOLAIRE (fonctionnement sur deux services)

12h00 : 1^{er} service pour les maternelles et CP CE1

12h40 : 2^{ème} service pour les CE2 et CM

PRIX DES REPAS : Maternelle : **3,20€** et Primaire : **3,40€**

Inscription au plus tard, la veille avant 10h, mais le pointage pour la semaine est préféré.

Tout repas non décommandé la veille avant 10h sera facturé même si la raison est médicale puisque celui est facturé à l'école par le fournisseur de restauration.

Il est donc impératif de contacter l'école afin d'annuler les éventuels repas suivants. Merci.

Suite à plusieurs demandes de familles, nous proposons un prélèvement régulier pour 2, 3 ou 4 repas hebdomadaires. Le réajustement se fera au mois de mai 2017

➤ **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

*Le dispositif « APC » (Activités Pédagogiques Complémentaires) mis en place pour les aides éducatives spécifiques commencera à partir du mardi 20 septembre. Ce processus sera proposé aux élèves et familles volontaires en complément des horaires d'enseignement et se déroulera **le mardi soir de 16h45 à 17h30**. Pour la période septembre octobre novembre, il sera proposé à tous les élèves du primaire, un document donné par les professeurs précisera son contexte. Les élèves de GS bénéficieront de ce système sur la pause méridienne à partir du lundi 19 septembre (deux séances par semaine).*

➤ **PROJETS PEDAGOGIQUES et Projet d'école**

Le PROJET D'ECOLE :

Les quatre thèmes sont les Arts, la Lecture, l'Environnement et l'Europe.

Des poubelles orange de recyclage de papier seront mises dans toutes les salles de l'école.

Une collecte de journaux est mise en place continuellement (grand container jaune)

➤ **Projets pédagogiques**

Piscine, équitation, semaine du goût, séjour découverte CM,... Vous recevrez prochainement des informations complémentaires sur les thèmes et les actions menées.

➤ **Projet pastoral** : principalement situé sur deux temps forts à Noël et Pâques.

➤ **INFORMATIONS DIVERSES**

1. Contribution familiale

Pourquoi une école catholique (sous contrat avec l'état) se doit-elle de solliciter une participation financière aux parents d'élèves ?

Toute école associée à l'Etat (contrat d'association passé avec la Mairie) voit certes son budget de fonctionnement (manuels pédagogiques et scolaires,...) alimenté par des fonds publics mais la loi lui impose de trouver des fonds privés pour gérer le budget d'investissement (entretien bâtiments,...) et le budget d'activités scolaires (marionnettes,...). La contribution scolaire comme les animations diverses permettent à ces deux budgets de fonctionner.

Pour l'année 2016-2017, la contribution scolaire reste inchangée à 230€ (incluant une partie des fournitures).

A noter que la contribution scolaire est réduite de 80% (décision du 22/06/2012) pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Cette contribution sera demandée en deux fois : novembre et mars.

Les familles intéressées par un prélèvement mensuel automatique de 23€00 (dix mois) sont priées de se signaler TRES RAPIDEMENT au secrétariat (Tél 0298 07 63 80) (compléter le feuillet et joindre un RIB).

2. **Rencontre avec le directeur** : Prendre rendez-vous au secrétariat 02 98 07 63 80 ou par courriel à sainte-therese.guilers@wanadoo.fr

3. **Collecte de Journaux** dans le **Container Jaune** :



La collecte des journaux continue, le prochain passage du camion aura lieu fin septembre. N'hésitez pas à « collecter » dans vos familles, amis, voisinage et déposer vos journaux dans le hall près du secrétariat ou dans les containers. Cette opération permet de financer chaque année deux déplacements en car.

4. **GRANDES DATES DE L'ANNEE :**

OCTOBRE/ NOVEMBRE : Assemblée Générale des Associations de parents d'élèves.

Dimanche 2 Octobre 2016 : VIDE GRENIER de l'APEL (salle Pagnol)

Samedi 15 Octobre 2016 : Matinée ENTRETIEN par les parents 9h/12h

Vendredi 9 décembre 2016 : Marché de Noël

Vendredi 10 Février 2017 : CARNAVAL de l'école

Samedi 11 Mars 2017 : Matinée ENTRETIEN par les parents 9h/12h

Samedi 25 Mars 2017: PORTES OUVERTES et matinée de classe pour les élèves

Vendredi 7 Avril 2017 : Opération de solidarité « Bol de Riz »

Dimanche 11 ou 18 Juin 2017 : KERMESSE Ste Thérèse

5. **LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES** La place des parents est **importante** dans nos écoles.

***A.P.E.L.** Le président est Mr Eric WEBER.

Le rôle de cette association commune au Collège Ste Marie est d'animer la vie des deux établissements : accompagnement financier des projets pédagogiques, organisation des fêtes (kermesses,...), réunion sur des thèmes liés à l'éducation des enfants, mise en place d'actions..

***O.G.E.C** Le président est Mr Serge GUENEGUES.

Le rôle de cette association est d'assurer en collaboration étroite avec le directeur : le fonctionnement financier, la gestion des contrats d'association, en organisant les fêtes, en relation avec l'APEL. L'OGEC doit également entretenir le patrimoine de l'école et l'aménagement des locaux de l'école, de ce fait organise les matinées travaux/entretien.

Plusieurs parents vont quitter ces associations puisqu'ils n'ont plus d'enfants scolarisés en primaire, je vous invite donc à rejoindre la vingtaine de parents qui font vivre l'Apel et l'Ogec Ste Thérèse afin de garder « toutes les ficelles » de ces organisations.

En donnant notamment un peu de votre temps, nous garderons le dynamisme de notre école.

Bonne rentrée à tous !

Mr E. Le Roux